



1. Introduction de M. Le Recteur, tour de table et présentation de l'équipe d'appui

Il est important de rappeler que **Notre Ecole Faisons la Ensemble** est une priorité pour le Président de la République et le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Les projets doivent permettre de travailler sur la réussite des élèves, leur ambition et le bien-être de la communauté éducative. Toutes les écoles, tous les établissements sont appelés à entrer dans la concertation **Notre Ecole Faisons la Ensemble**.

2. Rappel sur les commissions 1 et 2

Lors de la première commission, 25 dossiers ont été examinés. 11 ont été validés pour un montant de 62 969 euros pour le 1^{er} degré (5 écoles) et pour un montant de 122 348 euros pour le 2^d degré (3 collèges et 3 lycées). Nous n'avons pas de dossier pour le privé.

Lors de la commission 2, 34 dossiers ont été étudiés. Finalement, 22 dossiers ont été validés : 11 pour le 1^{er} degré pour un montant de 206 484,92 euros et 11 pour le 2nd degré pour un montant de 196 993 euros.

3. Bilan de cette commission 3

Lors de cette commission, ont été présentés 60 dossiers :

- les 4 premiers projets pour l'enseignement privé ont été validés pour un montant de 32 741 euros
- 22 projets 1^{er} degré ont été validés pour un montant d'environ 316 000 euros
- 11 projets pour le 2nd degré ont été validés pour un montant d'environ 244 000 euros.

Pour faciliter la communication, des fiches récapitulatives ont été construites par projet. Elles seront complétées par les commentaires de la commission et envoyées aux porteurs et aux accompagnants.

Quelques remarques importantes sont à formuler :

- **L'accompagnement par les corps d'inspection est essentiel. Il doit être mis en place dès l'écriture du projet et être suivi dans le temps. Cet accompagnement est nécessaire en présentiel sur le terrain.**
- Pour beaucoup de dossiers, il manque des indicateurs qui permettront d'évaluer le projet. Des indicateurs simples comme les notes aux examens, les résultats aux évaluations nationales sont importants à mettre en avant. Pour des projets en lien avec le bien-être, des indicateurs sur le climat scolaire sont à renseigner.
- La partie budgétaire n'est pas toujours claire. Il est nécessaire à partir de maintenant d'utiliser l'outil budget mis en place par l'équipe d'appui.
- L'équipe d'appui met en place une série de formations et webinaires pour rappeler les différentes procédures. Il faudra envisager une information particulière aux établissements privés.
- La page internet du site académique est alimentée avec l'ensemble des documents et informations :
<https://www.ac-reunion.fr/concertation-notre-ecole-faisons-la-ensemble-125057>

La prochaine commission aura lieu le 5 décembre à 14h en salle Samuel Paty au rectorat. Pour qu'un dossier soit examiné, il est nécessaire qu'il soit déposé sur la plateforme nationale dans Projet à examiner avant le 3 novembre et que l'accompagnement soit finalisé avant le 24 novembre.

Une cérémonie de valorisation des projets aura lieu en octobre.